



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 75922

Texte de la question

M. Patrick Lebreton attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les suspicions de cas de chikungunya à La Réunion. Comme chaque année, les mois d'été, la chaleur et les épisodes pluvieux sont propices au développement des virus. Il ne faut pas pour autant baisser la garde. Selon les responsables du service de lutte anti-vectorielle, les indices entomologiques sont en forte hausse. Le nombre de gîtes de larves *aedes albopictus* ne cesse d'augmenter présageant d'un retour de l'épidémie. La persistance des nids chez les particuliers fait craindre le développement de nouvelles poches de contamination. La population réunionnaise, bien que toujours concernée, a besoin d'être soutenue dans la prévention. La vigilance est donc à l'ordre du jour et les équipes de la lutte anti-vectorielle (LAV) sont sur le terrain. Tous les indicateurs montrent une recrudescence des moustiques à La Réunion. Il est donc nécessaire de soutenir ces campagnes de prévention ou de traitement. L'information est aussi un des piliers de la lutte contre l'épidémie. Aujourd'hui, un quart des Réunionnais pense encore que le chikungunya et la dengue ne sont pas transmis par le moustique. Il est donc nécessaire de lancer des campagnes ponctuelles d'information auprès de la population. Cependant, La Réunion ne craint pas que le chikungunya ; la dengue et le paludisme sont aussi des risques potentiels pour cette île. Il est donc nécessaire de mettre plus de moyens afin d'assurer un démoustiquage de grande ampleur. Il lui demande où en sont les recherches sur le vaccin contre le chikungunya mais aussi si le Gouvernement compte prendre des mesures sanitaires plus fortes pour la lutte contre ces maladies. Il souhaite savoir si elle entend lancer des campagnes de prévention et d'information afin de continuer la lutte contre l'épidémie.

Texte de la réponse

Un plan de prévention et de lutte contre le virus du chikungunya a été élaboré par la direction régionale des affaires sanitaires et sociales de La Réunion (DRASS) en 2006. Ce plan est également utilisé dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le virus de la dengue, étant donné que, à l'île de La Réunion, ces deux virus sont transmis par les mêmes vecteurs. Actuellement, compte tenu de la période d'hiver austral, ce plan est en cours de refonte par l'agence de santé océan Indien pour tenir compte de l'expérience acquise lors de la gestion du foyer de chikungunya 2010. Ce document vise à structurer et coordonner l'intervention des acteurs potentiellement impliqués en fonction du risque épidémique. Ainsi, un système de surveillance biologique a été mis en place afin de détecter toute circulation de la dengue, du chikungunya ou du paludisme aussi précocement que possible et de mettre en oeuvre les mesures adaptées. Le service de prophylaxie renforcée en charge de la lutte antivectorielle conduit les actions préventives et de réponse à la circulation d'arboviroses telles que la dengue et le chikungunya tout au long de l'année sur l'ensemble du département. Dans ce cadre, des actions de communication ponctuelles telles que l'opération « Kass'Moustik » sont également mises en oeuvre par l'agence régionale de santé océan Indien. De la même manière, des actions de surveillance entomologique d'*Anopheles arabiensis*, vecteur potentiel du paludisme à La Réunion, sont régulièrement conduites. Ainsi, lors de l'introduction de cas de paludisme à La Réunion, des opérations de démoustication sont conduites dans les zones où le vecteur est présent. Des informations relatives aux moustiques et aux actions mises en oeuvre sont également disponibles sur le site <http://moustiquesinfos.santé.gouv.fr/>. En matière de recherche sur le vaccin

contre le chikungunya, le ministère chargé de la santé avait chargé l'institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) de poursuivre le développement d'un vaccin à partir des travaux menés par l'armée américaine à la fin des années 1980. Toutefois, des réserves ayant été émises sur la sécurité de ce vaccin, les essais cliniques ont été interrompus après la phase de tests in vitro. Si la recherche se poursuit, aucune perspective à court terme d'un vaccin utilisable chez l'homme ne se dessine.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75922

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2010, page 3868

Réponse publiée le : 19 octobre 2010, page 11464